

Séance du 14 avril 2025

Nombre de Membres		
Afférent au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris Part à la Délibération
27	27	27

Date de la Convocation 08 avril 2025
---

Date d’Affichage  
08 avril 2025

Le quatorze avril deux mille vingt-cinq à dix-neuf heures, le conseil de la ville de Montmirail s'est réuni en nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur Etienne DHUICQ, Maire.

**Présents :** Etienne DHUICQ, Valérie JACQUINOT, Brigitte LAGRUE, Philippe CHEVRIOT, Monique MOREL, Pascal POISSON, Marie-Claude HIMMESOETE, Dominique THUAULT, Alain GUENON, Juan GARCIA RODRIGUEZ, Claudette BOUCHÉ, Elisabeth BENARD, Stéphane PAQUET, Valérie PRIEUR, Christine GUIMAREY, Karine BOCQUET, Romain RICHOMME, Coralie ADNOT, Tristan RUIZ, Sabine MARY, Enzo JOBERTY

**Absents représentés :** Romain GIRARDIN pouvoir à Pascal POISSON, Jean-Pierre SCHANG pouvoir à Philippe CHEVRIOT, Mohamed BENAHMED pouvoir à Marie-Claude HIMMESOETE, Jean-Paul COLMONT pouvoir à Monique MOREL, Pascal HOURLIER pouvoir à Valérie JACQUINOT, Catherine RUIZ COLLAS pouvoir à Tristan RUIZ

Secrétaire de séance : Tristan RUIZ

**Objet de la délibération**

**No 2025-100248**  
**Finances**

**Provision compte épargne temps**

Vu la délibération n°2020-9907 prise en conseil municipal du 24 novembre 2020 par laquelle le conseil autorisait la mise en place d'un compte épargne temps ( CET),

Considérant les modalités d'utilisation du CET,

Considérant qu'en application du principe de prudence, il convient de constituer une provision dès qu'il apparaît un risque susceptible de conduire la collectivité à verser une somme d'argent,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- autorise la mise en place d'une provision semi-budgétaire de droit commun ( seule la provision de dépense au chapitre 68 dotation aux provisions apparaît au budget dans les opérations réelles, la non-budgétisation de la recette retracée par le comptable permettant de mise en réserve réelle des provisions)

-autorise l' inscription de la somme de 20 373€ correspondant au nombre de jours susceptibles d'être monnayé

Pour extrait conforme,  
Le 14 avril 2025



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

051-215103557-20250414-2025-100248-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2025

Publication : 16/04/2025

le maire

Signature of the Mayor, Etienne DHUICQ.